



Centre hospitalier du Mont-Dore : vote à l'unanimité du principe d'une reconstruction totale

Le 21 octobre 2021, les membres du Conseil de surveillance du Centre hospitalier du Mont-Dore, ont voté, à l'unanimité, le principe d'une reconstruction de l'établissement sur un site différent, écartant ainsi le principe d'une réhabilitation du site actuel.

Une étude de faisabilité, accompagnée par le CHU de Clermont-Ferrand*, a été menée en quelques mois afin de déterminer les modalités de reconstruction de l'établissement : réhabilitation du site existant (datant de 1900 pour le bâtiment principal) ou reconstruction sur un nouveau site. Il a été identifié un **besoin en surface de 11 368 m²** (sur plusieurs niveaux).

Les élu(e)s et membres du Conseil de surveillance, présidé par Lionel CHAUVIN, ont privilégié l'option de la reconstruction du Centre hospitalier sur un nouveau site. Cette modalité de reconstruction présente plusieurs avantages :

- moins complexe et plus rapide dans son exécution ;
- plus sobre en matière d'énergie ;
- améliorant les conditions de travail des agents et l'accueil des patients;
- et moins coûteuse que la reconstruction et l'extension du site actuel.

Ce projet mené en concertation est estimé aujourd'hui à 35,8 millions d'euros de travaux.

Une délibération de principe sera présentée au conseil municipal du Mont Dore du 29 octobre prochain et sera suivie d'une réunion de présentation aux habitants en présence du Président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier et du département, Lionel Chauvin, d'un représentant de la direction de l'établissement hospitalier, des élus de la commune et du territoire.

« Cette délibération qui adopte le principe d'une reconstruction du Centre hospitalier, constitue un moment fondateur de l'histoire de l'établissement. » indique Didier Hoeltgen, Directeur général du CHU de Clermont-Ferrand. *« Il s'inscrit dans la continuité des dossiers initiés par le précédent Président du conseil de surveillance, et toujours actuel membre, Monsieur Lionel GAY. Ce projet trouve sa place dans la politique que je souhaite mener pour renforcer les territoires ruraux et tout particulièrement le Sancy et l'Artense pour ce dossier précis »* complète Lionel Chauvin.



À propos du Centre Hospitalier du Mont-Dore

Le Centre hospitalier du Mont-Dore est un établissement public de santé de 110 lits (dont 30 en EHPAD et 30 en soins longue durée). Il remplit une mission d'hôpital de proximité en offrant différents services à la population. Il existe, au sein de l'établissement, plusieurs types de prise en charge des patients et des spécificités propres à chacun (sanitaire et médico-sociale, en établissement ou à domicile).

* Membre du GHT « Territoires d'Auvergne », l'établissement est en direction commune avec le CHU de Clermont-Ferrand. Le CH du Mont-Dore bénéficie ainsi de l'appui technique de l'équipe territoriale d'opération de travaux du CHU de Clermont-Ferrand pour travailler sur le projet et d'un soutien administratif pour la publication du marché lié à cette étude.

CONTACTS PRESSE

Tatiana BLANC, Alice PAPON VIDAL chargées de communication / CHU

04 73 75 10 87 / 06 33 21 02 09 / 06 84 44 19 96

communication@chu-clermontferrand.fr

Vanessa CHARTREUX Attachée de presse / Conseil départemental du Puy-de-dôme

04 73 42 24 84 / 07 61 64 39 76

vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr